LES VÉGÉTAUX PRÉCONISÉS

La Ville du Haillan ayant conventionné avec Bordeaux Métropole dans le cadre de « Trottoirs vivants », il est possible depuis 2018 pour les riverains de fleurir leur devanture de propriété. Afin de vous guider au mieux, Le Haillan a dressé une liste de végétaux recommandés et de végétaux interdits.

Cette liste est établie en fonction de l'intérêt écologique des espèces, de leur adaptation à l'écosystème et au climat local, de la lutte contre les espèces invasives et de leur adaptation au changement climatique. Voici les grands principes respectés :

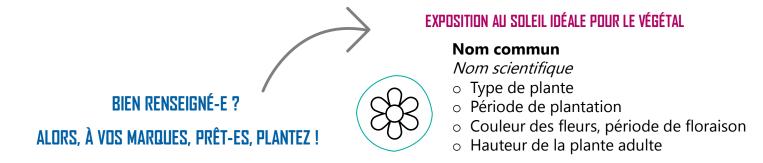
- ✓ Végétaux adaptés au climat girondin
- ✓ Végétaux peu gourmands en eau
- ✓ Fleurs qui attirent pollinisateurs, oiseaux et chauve-souris, et par extension participent à la lutte contre les moustiques
- ✓ Conditions de vie des végétaux (exposition au soleil, type de sol, etc.)

Le Haillan a retenu trois types de végétaux : des bulbes et des vivaces qui se plantent principalement en automne, ainsi que des aromates au printemps. Par leur nature même de végétal, les floraisons ont lieux principalement au printemps et/ou en été. Certains de ces plants sont disponibles gratuitement au Centre Technique Municipal.

Par ailleurs, certains plants et graines sont labellisés « Végétal Local ». Il s'agit de plants cueillis dans leur milieu naturel en France. Ainsi, ils n'ont subit aucune modification génétique par la main de l'Homme et sont adaptés à leur plantation dans les différentes régions françaises.



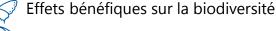
Enfin, cette sélection comporte des végétaux qui s'épanouiront dans différentes conditions d'exposition : plein soleil, mi-ombre, voire ombre. Les hauteurs des plantes et les couleurs de fleurs sont variées, vous pourrez ainsi composez de splendides massifs! Nous espérons ainsi que chacun-e y trouve des espèces qui correspondent à leur devanture de propriété.

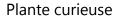


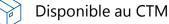












BIEN CHOISIR LES VÉGÉTAUX C'EST MAXIMISER LEUR DÉVELOPPEMENT, ÉCONOMISER DU TEMPS, ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ!

VÉGÉTAUX POUR UNE EXPOSITION INTENSE AU SOLEIL



Achillée millefeuille Achillea millefolium





- Plante vivace, se consomme en infusion
- Plantation au printemps
- Fleurs blanches à jaunes en été
- o Hauteur: 20 à 60 cm



Grand coquelicot

Papaver rhoeas

- Plante vivace
- o Semis en automne o Fleurs rouges au printemps/été
- o Hauteur: 20 à 50 cm



Oxalide articulée

Oxalis articulata

- Plante vivace
- Fleurs roses en été
- Hauteur: 10 à 20 cm



Thym commun

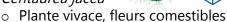
Thymus pulegioides

- Plante aromatique, feuilles comestibles
- o Plantation au printemps ou en automne
- Fleurs blanches à roses au printemps
- o Hauteur: 10 à 30 cm



Centaurée jacée

Centaurea jacea



- Plantation au printemps
- o Fleurs mauves en été
- o Hauteur: 30 à 60 cm



Onagre de Glaziou

Oenothera glaziovianna

- Plante vivace
- Fleurs jaunes en été
- o Hauteur: 80 cm et plus



Scabieuse colombaire

Scabiosa columbaria

- Plante vivace
- Plantation en automne
- o Fleurs bleu clair ou violet clair en été
- o Hauteur: 30 à 80 cm



Vipérine commune

Echium vulgare

- o Plante bisannuelle, se consomme en infusion
- Plantation en automne
- o Fleurs bleues ou violettes en été
- o Hauteur: 30 à 80 cm

VÉGÉTAUX POUR UNE EXPOSITION AU SOLEIL



Crocosmia à fleur de crocosmia

Crocosmia x crocosmiiflora



- Plantation en automne
- o Fleurs rouges orangées en été
- o Hauteur: 40 à 80 cm



Gaillarde à grandes fleurs

Gaillarda grandiflora

- o Plante vivace
- Fleurs rouges à jaunes du printemps à l'automne
- o Hauteur: 20 à 40 cm



Guimauve officinale Althaea officinalis

- Plante vivace
- o Plantation au printemps ou en automne
- o Fleurs blanches rosées en été
- o Hauteur: 30 à 60 cm



Rose trémière

Alcea rosea

- o Plante vivace, fleur comestible
- o Fleurs de couleurs variées en été
- Hauteur: 100 cm et plus



Salicaire commune

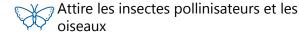
Lythrum salicaria

- o Plante vivace, comestible
- Plantation au printemps
- o Fleurs roses en été
- Hauteur: 50 à 100 cm













Souci officinal

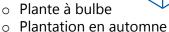
Calendula officinalis

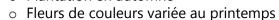
- Plante aromatique, feuilles comestibles
- Plantation au printemps
- Fleurs jaunes orangées au printemps
- Hauteur: 40 cm



Tulipa

Tulipe botanique





o Hauteur: 10 à 40 cm



Valériane officinale Valeriana officinalis



- Plante vivace, feuilles comestibles
- Plantation en automne
- o Fleurs blanches rosées au printemps
- o Hauteur: 50 à 100 cm



Violette odorante Viola odorata





- o Plante vivace
- o Plantation en automne
- Fleurs violettes au printemps
- o Hauteur: 10 à 20 cm



Hôte de la chenille du Petit Nacré (papillon)

Attire les vers de terre

VÉGÉTAUX POUR UNE EXPOSITION MI-OMBRE



Belle de nuit

Mirabilis jalapa

- o Plante vivace, floraison de nuit
- Fleurs blanches, jaunes ou rouges en été

Attire les papillons de nuit et les chauves-

Les fleurs ne s'ouvrent qu'au crépuscule ou par temps couvert et exhalent un parfum

o Hauteur: 40 à 60 cm



Bourrache officinale

Borago officinalis



- o Plantation au printemps
- o Fleurs bleues au printemps/été
- o Hauteur: 20 à 50 cm

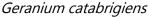


Effet répulsif sur les limaces Agent pollinisateur pour les plantes proches



Géranium cantabrigiense

rappelant la fleur de tabac





- Plante vivace
- o Plantation au printemps ou en automne
- o Fleurs blanches à roses en été
- o Hauteur: 20 à 50 cm



Hellébore de Corse

Helleborus argutifolius



- Plante vivace
- o Plantation en automne
- Fleurs vertes à la fin de l'hiver
- o Hauteur: 50 à 100 cm



Attire les insectes



Une des rares plantes à fleurir vert!



Iris (19 sous-espèces en France)



- o Plante à bulbe
- o Plantation en automne
- Fleurs de couleurs variées au printemps
- o Hauteur: 40 à 60 cm



Sauge officinale

Salvia officinalis



- o Plante aromatique, comestible
- Plantation au printemps
- o Fleurs violettes au printemps/été
- o Hauteur: 60 cm





Fleur des elfes

Epimedoium versicolor



- Plantation au printemps
- Fleurs jaunes au printemps
- o Hauteur: 40 cm



Scolopendre

Asplenium scolopendrium

- Fougère persistante
- Ne produit pas de fleurs
- Hauteur: 20 à 60 cm











HAUTEUR DES PLANTES ADULTES

La portion de trottoir que vous allez fleurir peut être plantée à l'image d'un massif. Ainsi, vous pouvez jouer avec les variétés pour les associer en fonction de leur hauteur une fois adultes.



Guimauve



Rose trémière



Onagre de Glaziou



Hellébore de Corse



Salicaire commune



Sauge officinale



Valériane officinale



Crocosmia

à fleur de

crocosmia

Belle de nuit



Fleur des elfes



Iris



Souci officinal



Vipérine commune



Scabieuse colombaire



Achillée millefeuille



Bourrache officinale



Gaillardes à grandes fleurs



Géranium cantabri.



Grand coquelicot



Scolopendre



Centaurée jacée



Thym commun



Tulipe botanique



Oxalide articulée



Violette odorante



























Gaillardes à grandes Tleurs





































elfes

Bourrache officinale









Exception faite pour la scolopendre qui ne produit pas de fleurs







Le Haillan















Les plantes à fleurs ne fleurissent pas toutes à la même

PÉRIDDES DE FLORAISON

période. Afin de profiter au maximum des couleurs que la nature

offre, vous pouvez jouer avec les variétés afin de voir toute

l'année ou presque des fleurs sur votre portion de trottoir











commun

Souci officinal

Sauge officinale

Iris



à grandes fleurs Gaillardes





Été

odorante

Printemps

Hiver

Violette

Valériane officinale

botanique Tulipe









Belle de nuit

Achillée millefeuille

Hellébore de Corse







Géranium cantabri.

Gaillardes à grandes Heurs

Crocosmia à fleur de crocosmia





Rose



Oxalide articulée

Onagre de Glaziou

Guimauve





Vipérine commune

Scabieuse colombaire

Sauge officinale

Salicaire commune

LES VÉGÉTAUX INTERDITS A LA PLANTATION

Certains végétaux ne sont pas autorisés à la plantation en France métropolitaine car ils peuvent être toxiques, utilisés dans la fabrication de substances illégales, ou classés comme envahissants.

Si vous faites le choix de ne pas planter de végétaux cités dans la liste précédente, la convention « Trottoirs vivants » entre Bordeaux Métropole et ses communes ajoute des spécificités de végétaux que les riverains ne peuvent planter en faveur du bien commun. Ainsi, la commune, ses habitants, ses promeneurs, et sa biodiversité vous remercient de veiller à respecter ces quelques règles suivantes :

- Interdiction d'utiliser des végétaux épineux, urticants, invasifs, illégaux, etc.; 0
- Interdiction d'utiliser des végétaux ligneux (arbres, plantes grimpantes à fort développement, arbustes) : leur développement peut perturber l'espace public ou bien endommager les façades. De plus, leur croissance nécessite le plus souvent un tuteurage, ce qui est proscrit par la convention à laquelle vous vous engagez ;
- Interdiction d'importer des plantes exotiques envahissantes ou de planter des végétaux considérés comme invasifs en Nouvelle-Aguitaine.

SYSTÈMES RACINAIRES ET AÉRIENS TROP PUISSANTS

- Glycine
- Bignone
- Bambou
- Murier
- **Figuier**
- Saule
- Peuplier

PLANTES TOXIQUES

- Alocasia ou oreille d'éléphant
- Caladium
- Colocasia
- **Euphorbes**
- Philodendron
- Primevère obconique
- Digitale
- Datura
- Sumac grimpant



VÉGÉTAUX INVASIFS EN NOUVELLE-

AQUITAINE

VÉGÉTAUX À CRAMPONS POUVANT

DÉGRADER LES FAÇADES

Hortensia grimpant

Lierre

Bignone

Vigne vierge

- Herbe de la pampa
- Raisin d'Amérique
- Arbre aux papillons
- Erable négondo
- Ailante
- Acacia
- Ambroisie à feuilles d'armoise
- Renouée du Japon
- Berce du Caucase
- Balsamine de l'Himalaya
- Faux vernis du Japon
- Séneçon du cap





